

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOLESMES
SEANCE DU 23 FEVRIER 2018**

DATE DE CONVOCATION 19 février 2018 L'an deux mil dix-huit
le VINGT-TROIS FEVRIER à vingt heures.
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Solesmes
en séance publique sous la présidence de Monsieur Pascal LELIEVRE, Maire.

**DATE D’AFFICHAGE
DE LA DÉLIBÉRATION :**
26 février 2018

Étaient présents :
Mme Myriam LAMBERT, MM. Gérald GAUCLIN, Jean-Pierre LECOQ, Adjointes,
Mme Brigitte BRUNEAU M. Didier CHEVREUIL, Mmes Hélène CONGARD, Cécile
DAILLIERES, Mme Françoise DENIAU, Père Jean-Philippe DUVAL, Mmes Patricia
LAVALLIERE, Christelle PANIER.
Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE** 14 **Absents excusés :** Mme Pénélope FILLON, M. Frédéric TOP

PRESENTS 12 **Procuration :** Mme Pénélope FILLON donne procuration à Monsieur Pascal LELIEVRE.
M. Frédéric TOP donne procuration à Mme Hélène CONGARD.

VOTANTS 14 **Secrétaire de séance :** Madame Cécile DAILLIERES

**TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES POUR 2019
Pour les associations HORS Solesmes, les entreprises, les particuliers, etc.**

Sur proposition de Monsieur le Maire, après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer comme suit les tarifs de location de la salle des fêtes pour 2019 pour les associations hors Solesmes, les entreprises, les particuliers, etc... :

**En plus des tarifs ci-dessous,
Le tarif supplémentaire suivant sera ajouté pour participation aux frais d'éclairage et de chauffage :
+ 0.15 € par kwh pour toute consommation par jour supérieure à 200 kwh et 100 kwh par demi-journée.**

- * Grande Salle + cuisine : Journée du lundi au vendredi : 350 € (identique depuis 2013) (380 € en 2012)
Week-end et Jour férié en semaine
(y compris les 24 et 31 décembre) : 500 € (identique depuis 2013) (480 € en 2012),
- * Petite Salle + cuisine : Journée du lundi au vendredi : 250 € (identique depuis 2012)
Week-end et Jour férié en semaine
(y compris les 24 et 31 décembre) : 350 € (identique depuis 2013) (330 € en 2012)
- * Grande Salle + Petite Salle + cuisine :
Journée du lundi au vendredi : 390 € (identique depuis 2012)
Week-end et Jour férié en semaine
(y compris les 24 et 31 décembre) : 560 € (identique depuis 2013) (540 € en 2012)

- Organisation de réunion en $\frac{1}{2}$ journée en semaine:

(Sachant que pour une matinée les clés doivent être remises au plus tard à 14 h dans la boîte aux lettres de la mairie et en après-midi les clés doivent être remises au plus tard à 19 h dans la boîte aux lettres de la mairie) :

- * Grande Salle sans cuisine : $\frac{1}{2}$ journée : 140 € (identique depuis 2013) (135 € en 2012)
- * Grande Salle + cuisine : $\frac{1}{2}$ journée: 200 € (identique depuis 2013) (190 € en 2012)
- * Petite salle sans cuisine : $\frac{1}{2}$ journée : 70 € (identique depuis 2012)
- * Petite Salle + cuisine : $\frac{1}{2}$ journée : 115 € (identique depuis 2012)

**Pour extrait certifié conforme,
A Solesmes, le 26 février 2018
Le Maire,
Pascal LELIEVRE**